

Défilé ininterrompu devant la tombe du grand disparu

En chapelle ardente dans la salle du Conseil législatif

Une foule immense aux édifices du Parlement

Le parcours du cortège, avant et après le service. — L'inhumation lundi ou mardi, pour attendre le retour du lieutenant Hugues Lapointe.

DU correspondant de la PRESSE.

Québec, 28. — A quatre heures, hier après-midi, après que les portes du Parlement et celles du Conseil législatif furent ouvertes, la foule a commencé de défiler devant la tombe du très hon. Ernest Lapointe. Ce fut un défilé ininterrompu, de 4 heures à 11 heures. Une heure avant l'ouverture des portes, la place du Parlement en face de la porte centrale était littéralement encombrée de gens qui attendaient. Jamais on n'a vu foules semblables pénétrer dans l'hôtel du gouvernement.

Un calcul a été fait par le chef de la Sûreté provinciale, le col. Léon Lambert, qui a estimé que 30 personnes passaient devant le cercueil à la minute, soit 1800 à l'heure, ce qui porterait le nombre des visiteurs, de quatre heures à onze heures, à près de 14 000. Le défilé, dans la soirée, n'a pas été interrompu d'une minute.

L'inhumation à Rivière-du-Loup sera retardée de plusieurs heures, pour attendre l'arrivée du lieu. Hughes Lapointe. On fera l'impossible pour donner au fils du ministre de la justice la suprême consolation de revoir son père avant l'inhumation dans le lot familial. Il est plus que probable que l'inhumation n'aura pas lieu avant lundi, et peut-être mardi prochain. Tout dépendra des circonstances.

Les cérémonies officielles finiront à Québec et les quelques heures qui suivront l'arrivée du corps à Rivière-du-Loup seront exclusivement réservées aux membres de la famille et à quelques intimes.

La garde d'honneur

Voici la liste des officiers de la marine royale, de l'armée, de l'aviation et la gendarmerie royale qui compo-

seront la garde d'honneur autour du cercueil du très hon. Ernest Lapointe:

Marine royale: le lieutenant Kenneth Johnstone, commandant de la réserve navale de Québec; les lieutenants J.-H. Home et J. Constable; les lieutenants-pilotes Black, les sous-lieutenants R.-J. McInnis et J.-R. Deschamps; les sous-lieutenants-pilotes Gilles Belleau et H. Hartley Arnée; les lieutenants R. Audet, G. Dussault, L. Bégin et R. Gosselin.

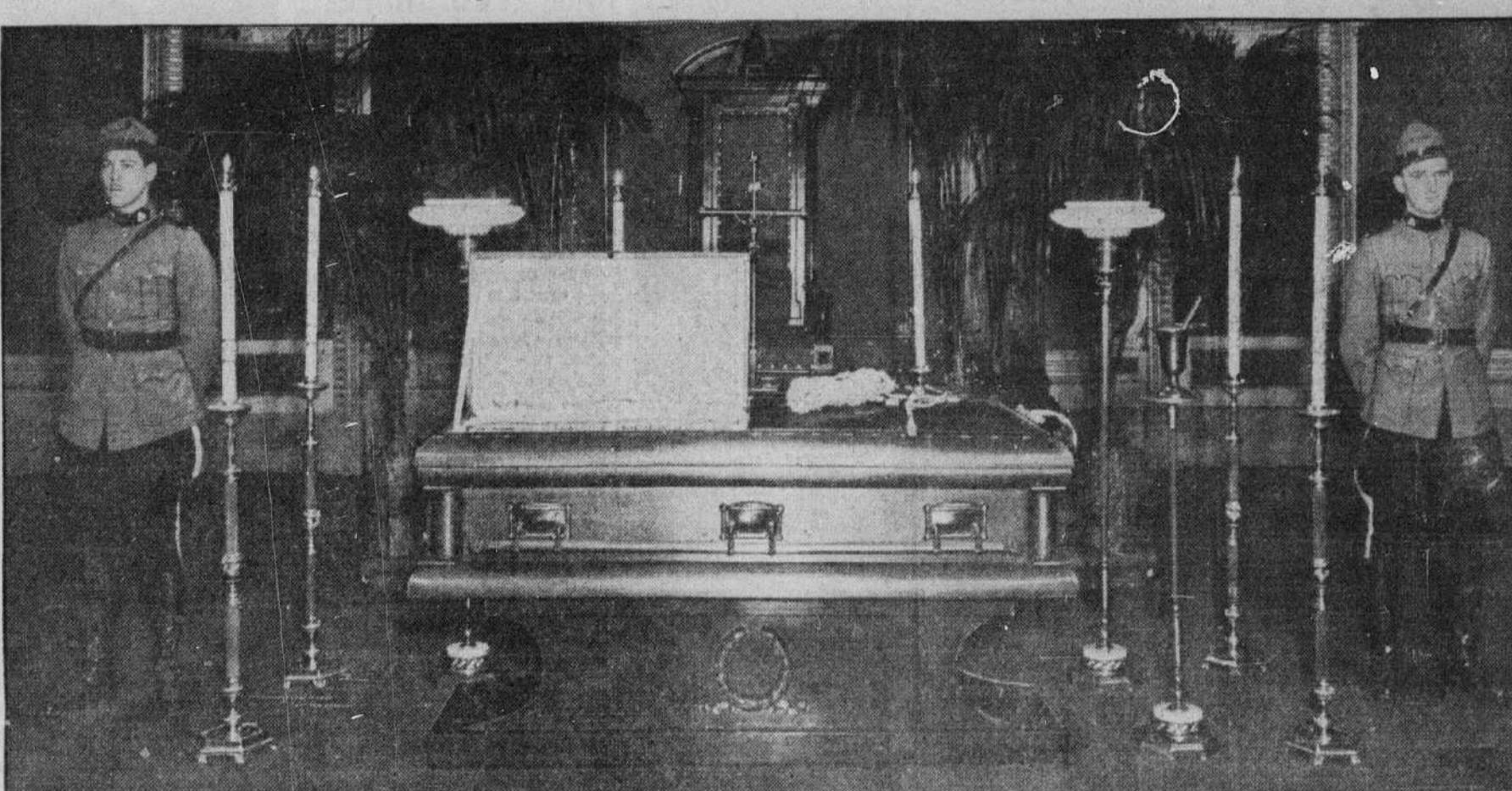
Corps royal d'aviation: les officiers d'aviation R. West, R.-A. Filion, R. Robege et M.-R. McGill.

Gendarmerie royale: le surintendant Henri-Royal Gagnon et l'inspecteur Noël Courtois.

Le défilé du Parlement à l'église S.-Roch

On a fixé le parcours du cortège pour aller du Parlement à l'église S.-Roch, samedi. Le convoi funèbre passera par les rues suivantes: Côte-d'Aléa, d'Auteuil, Porte Kent, d'You-

A SUIVRE SUR LA PAGE 23



Le corps du très hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice du Canada, repose depuis hier après-midi en chapelle ardente dans la salle du Conseil législatif de Québec. Depuis, la foule ne cesse de défiler en rangs serrés devant la tombe de l'illustre disparu. Des agents de la gendarmerie royale du Canada, des officiers de l'armée, de la marine et de l'aviation montent la garde, tour à tour.



Il y aura un grand vide au Parlement

L'hon. P.-J.-A. Cardin rend un émouvant hommage à la mémoire de son collègue et ami, le très hon. M. Lapointe.

L'hon. P.-J.-A. Cardin a rendu un émouvant hommage à la mémoire de son collègue et ami, le très hon. Ernest Lapointe.

"Mon esprit et mon âme, écrit-il, ne peuvent pas oublier à la triste pensée de la mort l'hon. Ernest Lapointe. Depuis si longtemps nous étions aux mêmes tâches et liés par une amitié profonde et sans nuages. Vraiment, au terme de ma convalescence, je crains un peu de retourner au Parlement, maintenant qu'il n'est plus. Comme il y sera grand et vide sans lui, là-bas."

"Avec une passion patriotique sans bornes, il a aimé son pays; et c'est de toute sa noble et grande âme qu'il l'a servi pendant près de quarante ans, sans peur et sans reproches justifiés. Erudit et observateur, il connaît bien l'humanité, dans ses penances et dans ses œuvres."

"La présence d'Ernest Lapointe au

Parlement était une garantie de sagesse, de tolérance, de vaillance et d'espoir. Et dans la discussion des problèmes, les complexes et le régime constitutionnel, son clair et solide jugement indiquait toujours et avec une autorité indiscutable, la solution la plus juste."

"De sa province il fut un des plus dignes représentants, dont l'histoire s'est souvenue. De son pays il fut une des grandes lumières. Son nom était dans tous les esprits et presque tous les coeurs. Sa vie sera une des belles pages de notre histoire politique."

"C'est avec une tristesse et une émotion profondes que j'insline tout mon être sur cette tombe. O terre de mon pays, sois légère et fais-toi doucement accueillante pour les cendres de ton grand fils!"

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Le Gin partait pour Cocktails, Collins etc.

LONDON CLUB
LONDON DRY GIN
40 oz \$3.50 25 oz \$2.30

PRODUIT DE MEILLEURES DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL ET BERTHIERVILLE

TOUSIGNANT
FRÈRES
Crèmeerie Première Qualité
Crèmeerie Deuxième Qualité
Crèmeerie Troisième Qualité
NOUS FERMONS À 6½ H. TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LES VENDREDIS ET SAMEDIS.

BEURRE-ŒUFS-PROVISIONS
TOUSIGNANT
LIMITÉE
6829 rue SAINT-PIERRE
6312 rue SAINT-MICHEL
5195 rue SAINT-LAURENT
3475 rue ONTARIO EST
2804 rue MONT-ROYAL EST
1127 rue MONT-ROYAL
1574 rue ONTARIO EST
1584 rue S.-CATHERINE EST
4835 rue WELLINGTON
Pris sujets à changements

JUSQU'À
9 HRES
CHAQUE SOIR
(sauf le samedi jusqu'à 12.30 p.m.)

Signalez
PL. 7841

et dites votre annonce à l'une de nos téléphonistes

Congrès général de la S.-Jean-Baptiste

Réelu par acclamation



M. L.-A. Fréchette est réélu président. — Vœux et résolutions.

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, les délégués des comités régionaux et des sections paroissiales ont été réélus par acclamation, au congrès qui s'est tenu au Monument national, M. le notaire L.-Athanaïs Fréchette comme président général pour un 3e mandat.

Le congrès a réélu M. Charles-Auguste Chagnon comme directeur général du Comité d'action national, M. Arthur Tremblay comme directeur général du Comité d'assistance générale, M. Emile Pigeon comme directeur général du Comité des loisirs et M. Donat Allaire comme directeur général de la région de l'Est.

M. Fréchette remerciera les congressistes de la confiance qu'ils avaient de lui témoigner. "Cette marque d'estime, avoua-t-il, m'impressionne d'autant plus que les responsabilités s'accroissent de jour en jour depuis les débuts de la guerre. Il est si difficile à l'heure actuelle de s'affirmer comme Canadien-français".

Tous autres directeurs de la Société sont: M. Abel Lionel Groulx, M. Rodolphe Dagenais, M. Guy Vanier, M. Aimé Parent, membre du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. J.-Alfred Bernier, M. J.-René Laforce, M. Joseph Dansereau, M. Paul-E. Ostiguy, M. Adélaïd Cyr et M. Lucien Rémyard. Le chef du secrétariat est M. Alphonse de la Rochelle et l'organisateur général M. T. Auguste Poupart. Mgr Olivier Maillard, P.S.S. en est l'avocateur général nommé pas Son Exc. Mgr L'Archevêque de Montréal.

Plus de cent délégués des comités régionaux et des sections paroissiales assistaient à ce congrès. M. Fréchette et les quatre directeurs généraux de région ont présenté chacun un rapport pour énumérer toutes les initiatives qui prêteront à la Société depuis le mois de mars 1941.

Le notaire Stanislas Racine a également présenté un rapport sur l'Assistance fraternelle, société de bienfaisance qu'un comité particulier travaille à organiser depuis quelques mois.

Condoléances

Les membres présents ont aussi adopté les deux résolutions qui suivent:

"Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunis en congrès, déplorent le décès d'un de leurs plus éminents membres, M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, qui a rendu de grands services au Canada et qui s'est distingué par sa haute compétence et par la dignité de sa vie. Ils expriment à sa famille et à ses collègues du Cabinet fédéral leurs respectueuses condoléances".

"Les membres de la Société recommandent la mort de M. Alphonse Legros au service de la paix à Montréal, en remplacement du Juge Rodolphe DeSerres, décédé."

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Alambic découvert non loin de Halifax

Halifax, 28. — P.C. — On a révélé en cour que des officiers de la police fédérale ont découvert un alambic et trois gallons de moût dans une cabane isolée dans les bois en bordure de la route de baie S.-Margaret, à 10 milles à l'ouest de Halifax.

Herbert Painting et Edson Bottiglia, procureurs propriétaires de cet alambic, ont comparu sous l'accusation d'avoir été trouvés illégalement en possession de spiritueux et leur cause a été ajournée au 2 décembre par le juge R.-F. Inglis.

Le juge Charles-Edouard Guérin rendra jugement le 12 décembre dans la cause de René Legendre, 28 ans, de Saint-Hyacinthe, accusé d'homicide involontaire et dont l'enquête a pris fin avec le témoignage du Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste. Celui-ci a déclaré qu'il avait pratiqué une autopsie sur le cadavre de M. J.-René Labelle, 38 ans, la victime dans cette affaire, et constaté qu'il avait succombé à une forte hémorragie de la poitrine consécutive à la rupture du cœur.

Les témoignages à l'enquête avaient révélé que M. Labelle était au volant d'un automobile qui était venu en collision avec celui de l'accusé Legendre dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre dernier sur la route, à mi chemin entre Longueuil et Saint-Lambert. Il avait été de plus révélé que le véhicule de Legendre était stationné de côté en plein milieu de la chaussée et que les lumières de la voiture étaient éteintes.

La mort de M. Labelle fut instantanée.

Me T.-A. Fontaine, C.R., avocat de Legendre, a déclaré à l'issue des témoignages que, d'après la preuve faite, le juge ne devrait pas envoyer l'accusé subir son procès sous l'accusation d'homicide involontaire. De son côté, Me Jean Tellier, C.R., procureur de la Couronne, déclara qu'il s'en tiendrait à la décision du tribunal.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

Jugement le 12 décembre dans la cause de R. Legendre

que.

Le juge Charles-Edouard Guérin rendra jugement le 12 décembre dans la cause de René Legendre, 28 ans, de Saint-Hyacinthe, accusé d'homicide involontaire et dont l'enquête a pris fin avec le témoignage du Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste. Celui-ci a déclaré qu'il avait pratiqué une autopsie sur le cadavre de M. J.-René Labelle, 38 ans, la victime dans cette affaire, et constaté qu'il avait succombé à une forte hémorragie de la poitrine consécutive à la rupture du cœur.

Les témoignages à l'enquête avaient révélé que M. Labelle était au volant d'un automobile qui était venu en collision avec celui de l'accusé Legendre dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre dernier sur la route, à mi chemin entre Longueuil et Saint-Lambert. Il avait été de plus révélé que le véhicule de Legendre était stationné de côté en plein milieu de la chaussée et que les lumières de la voiture étaient éteintes.

La mort de M. Labelle fut instantanée.

Me T.-A. Fontaine, C.R., avocat de Legendre, a déclaré à l'issue des témoignages que, d'après la preuve faite, le juge ne devrait pas envoyer l'accusé subir son procès sous l'accusation d'homicide involontaire. De son côté, Me Jean Tellier, C.R., procureur de la Couronne, déclara qu'il s'en tiendrait à la décision du tribunal.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

embre.

Le juge Guérin se déclarera de l'opinion de M. Fontaine, mais décida de prendre le tout en délibéré. Il rendra jugement le 12 dé-

Offrandes de fleurs, marques de sympathie

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 28. — Une première liste des offrandes de fleurs qui s'amoncelent d'heure en heure tout autour de la vaste salle du Conseil législatif, comprend les noms suivants :

Les électeurs du comté de Lotbinière; le juge en chef et les juges de la Cour supérieure de Québec; l'hon. J.-E. Michaud, ministre fédéral des pêchères; l'hon. Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative de Québec, et les députés provinciaux; Mme L.-G. Carroll, le lieutenant-col. et Mme Adjuor Amyot; lady Forget; les membres du club Liberal des femmes de Montréal; l'hon. Pierre-R. Casgrain, secrétaire d'Etat, et Mme Casgrain; l'hon. Philippe Gagnon, C.L., et Mme Brails; les deux du très hon. M. Lapointe; The Law Society of Alberta; l'hon. Jacob Nico, C.L., et Mme Nico; les membres du club Lapointe-Drouin; M. et Mme Antoine Rivard.

Messages de condoléances

Parmi les messages de condoléances reçus à date on remarque ceux de S. Exc. le gouverneur général du Canada, le comte d'Athlone; l'hon. John-D. Kearney, haut commissaire d'Irlande au Canada; sir William Glasgow, haut commissaire d'Australie; sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur; l'hon. T.-A. Crerar, ministre fédéral des ressources naturelles; sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'appel de la province de Québec, et lady Tellier; Mme Honore Mercier et sa famille; le cercle des Femmes canadiennes d'Ottawa; la section d'Ottawa des Franco-Canadiens libres; la congrégation des Soeurs Grises de la croix, la supérieure et les religieuses de l'hôpital Général d'Ottawa; les officiers et les membres du club liberal Godbout Inc. de Parent Qué.; M. R.-C. Vaillan, président du Canadian National et les membres du bureau de direction du réseau; l'hon. sénateur J.-H. King; l'hon. Onésime Gagnon, le conseil des Sy. îls catholiques et nationaux des métiers de la construction de Montréal; le président, les officiers de l'Association de la Jeunesse libérale Mercier de Montréal; l'officier commandant du district militaire 4, le brigadier général E. de B. Pant, et les officiers de son état-major; l'hon. J. A. Nico, et Mme Nico, le président et les membres du club libéral Marchand, S.-Jean Naperville; le commandeur de l'air Albert de Niverville; le supérieur et les gardiens du sanctuaire de l'Oratoire St.-Joseph, de Montréal; l'hon. sénateur Charles-D. Howard et Mme Howard; le London Liberal Assoc. de London, Ont.; l'hon. J.-M. Hurlich, ministre de la santé publique de la Saskatchewan; l'hon. K.-C. Woodward, lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique; l'hon. Frank-L. Connors; S. Exc. Mgr Léger, évêque de Mont-Laurier; M. l'abbé J.-L. Turcotte, curé de la paroisse St.-Pierre de Québec.

On y remarque aussi des télogrammes des députés fédéraux suivants: Dr J.-C. Veniot, Bathurst, N.B.; Maurice Gingras, Sherbrooke; J.-Albert Pinard, Ottawa-Est; J.-Léo-K. Lafond, Montmagny-l'Islet; Maurice Lalonde, Labelle. Hon. Albert Matthews, lieutenant-gouverneur de l'Ontario; l'hon. sénateur et Mme Elle Beauregard, l'hon. sénateur et Mme Athanase David, Dr et Mme R.-E. Valin, d'Ottawa; St. Thomas Chapais, l'hon. H.-A. Fortier, et l'hon. L.-A. Taschereau; l'hon. E.-A. Parent, M. Jean Bruchard, assistant-sécrétaire de la province; l'hon. Jules Ozer, Bonlanger et Mme Bonlanger; le juge P.-A. Choquette et Mme Choquette; l'hon. juge Thibodeau-Rinfret et Mme Rinfré; le juge Lucien Birne, de Québec; le juge et Mme H.-A. Fortier, M. Augustin Frigon, l'hon. juge et Mme Lucien Cannon, l'hon. juge Chevrier, de la Cour d'appel d'Ontario; l'hon. juge et Mme Alme Marchand, l'hon. R.P. curé de Québec; le brigadier Geo.-P. Vanier, St. Georges, Gatineau; l'hon. J.-N. Francoeur, Vallières, les Libéraux du Canada; la Fédération des femmes canadiennes-françaises.

L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, le président du cercle Universitaire de Québec, Adrien Pouliot, le président de l'Association médicale du diocèse S.-Jean, M. Hector Warren, maire de Pointe-au-Pic; l'hon. juge Maurice Brasset, et les membres du Club des femmes de Montréal, le conseil de la cité du Cap-de-la-Madeleine, sir James Murdoch, les membres du conseil municipal de la paroisse S.-

MM. L.-P. Lizotte, député fédéral de Kamouraska; T.-A. Fontaine, député de St-Hyacinthe-Baroeuf; J.-H. Leduc, député de Shefford; J.-A. Poirier, député de Bonaventure; Edouard Lacroix, député de Beauce; Jean-François Pouliot, député de Témiscouata; M. et Mme Valmore Bienvénu, Georges Caron, député provincial de Maisonneuve; Rosario Messier, représentant commercial de la province à Ottawa, etc.

Messages de condoléances

Voici les textes des messages de condoléances de S. Em. le cardinal Villeneuve, du comte d'Athlone, la princesse Julianne et du ministre d'Holande:

Ottawa, 26 novembre 1941
Mme Ernest Lapointe,
Québec

"Dans cette heure angoissante, je tiens à vous assurer de mes sentiments de sincere sympathie".
Juliana.

Ottawa, 26 nov., 1941

Le très hon. Mackenzie King continue à recevoir de partout des messages de condoléances.

M. J.-A. Parent, président de l'Association libérale Montréal-Verdun-Ville-La-Salle, a envoyé le télogramme suivant:

Ottawa, 26 nov., 1941

"Veuillez agréer l'expression de nos plus respectueux sentiments de sympathie. Le peuple canadien vous souhaite par la disposition de son hon. Ernest Lapointe, le Canada pieuvre la disparition d'un grand homme d'Etat et l'un de ses plus éminents citoyens".

Athlone.

Ottawa, 26 nov., 1941.

"Le ministre des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Ottawa, 26 nov., 1941.

"Mon épouse et moi-même tenons à transmettre à vous et à votre famille nos sincères condoléances pour la perte que vous subissez par la mort d'Ernest Lapointe. Il était un bon ami et un grand Canadien".

S. Exc. Jean Désy, ministre du Canada au Brésil, a célébré le Rio de Janeiro:

"Profondément peiné de la mort du ministre de la Justice et veuleux accepter pour vous et votre gouvernement mes plus sincères condoléances".

Autres messages

Des messages ont aussi été reçus de S. Exc. Joao Alberto Lins de Barros, ministre plénipotentiaire du Brésil au Canada; de l'hon. F.-E.-H. Groenman, de la légation des Pays-Bas; de sir T.-W. Glasgow, haut commissaire de l'Australie au Canada; M. V. M. Vulimirovic, consul général de la Yougoslavie, de Montréal; M. Wilkman, de Montréal, conseiller général de la Suède; l'hon. W.-C. Woodward, lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique; S. Exc. W.-T. Turner, ministre du Canada en Argentine et au Chili.

L'hon. juge A.-E. Arsenault et M. Henri Blanchard ont télégraphié de Charlottetown des condoléances au nom des Académies de l'île du Prince-Édouard. Messages également reçus de M. Edward Wilson, maire de Verdun; de l'hon. Charles Howard, de Sherbrooke.

M. Wilfrid Lamoureux, de Montréal, a envoyé le message suivant au nom de l'Union Nationale des Vétérans:

"Les membres de l'Union Nationale des Vétérans s'inclinent profondément devant la tombe du grand homme d'Etat, le très hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans votre gouvernement, et ils vous prient d'agréer l'expression de leurs plus vives condoléances, lesquelles ils vous présentent de bien vouloir transmettre à tous les membres de votre gouvernement."

M. Samuel Grégoire, de Québec, président de l'Association libérale Parent, a envoyé le message suivant:

"Les membres du bureau de direction, et les membres de l'Association libérale Parent, ont appris avec regret la mort de votre distingué collègue, le très hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans votre gouvernement, et ils vous prient d'agréer l'expression de leurs plus vives condoléances, lesquelles ils vous présentent de bien vouloir transmettre à tous les membres de votre gouvernement."

Voici le message reçu de Lord Halifax, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington:

"J'ai été profondément touché d'apprendre la mort de Lapointe et je sais combien grande est sa perte non seulement au Canada tout entier, mais aussi pour des nombreux amis en Grande-Bretagne. Veuillez agréer cette expression de sincère sympathie pour vous-même et vos collègues du gouvernement."

M. Paul Roy, de Québec, a envoyé le message suivant au nom du Club de Réforme:

"Le Club de Réforme de Québec désire vous offrir ses plus sincères

re-doux-Loup, le cortège suivra les rues S.-Joseph et S.-Paul.

On a adressé 500 invitations officielles

A l'église, samedi, les sièges de la nef sont réservés. Le secrétaire d'Etat du Canada a adressé 500 invitations officielles à des personnes venant de toutes les parties du pays. Les autres bancs seront mis à la disposition des membres du cortège. Il y aura aussi place pour les représentants officiels de certaines associations québécoises. Le convoi spécial qui partira samedi midi de la gare de Palais pour la Rivière-du-Loup sera réservé aux officiels et aux membres de la famille du défunt. Il y aura pas d'arrêt en cours de route, pour aucune considération. A l'arrivée du corps à Rivière-du-Loup, il y aura un Libera dans une église locale.

Tel chef, tel successeur

Le juge P.-A. Chauvette, rendant hommage au très hon. M. Lapointe, le compara à Laurier dont il faisait récemment t. b. l'éloge. "Ce que j'ai dit de Laurier, déclare M. Choquette, je le répète de Lapointe, son successeur. Tel chef, tel successeur!"

Le représentant de Laval

L'hon. Charles-G. Power, M. de Walley, délégué de l'Agence postale au Canada; l'hon. M. Seijo Yochizawa, et Mme Yochizawa; le ministre de France au Canada; M. René Ristelhuber; l'hon. Robert Laurier, ministre des mines de l'Ontario; l'hon. J.-L. Balsillie, ministre de la défense nationale du Canada; l'hon. J.-E. Michaud, ministre des pêchères.

Le lieutenant-gouverneur, sir Edward Fiset, et lady Fiset, l'hon. N.-A. McLarty, ministre fédéral du travail; S. Exc. Mgr McGuigan, archevêque de Toronto; S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; l'hon. Georges Dansey, et Mme Dansey; l'hon. Léon Casgrain et Mme Casgrain, l'hon. Hector Perreault et Mme Perreault; l'hon. Henri Girard et Mme Girard; l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, et Mme Laferté; l'hon. Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative, et Mme Bissonnette; l'hon. sénateur et Mme George-P. Graham.

Le très hon. Ernest Lapointe avait gagné le prix du Prince de Galles, en rhétorique, en 1894, au séminaire de Rimouski, nous déclarait un de ses confrères de classe, Mme Aimé Dion, de Château-Richer.

Le ministre de la Justice a fait son cours classique au séminaire de Rimouski où il fut pensionnaire pendant sept ans. "C'était un premier de classe," nous déclarait Me Dion.

Parmi ses confrères on remarque encore: Mgr Joseph Elzéar Bussières, M. Danielseur, l'hon. Léon Casgrain et Mme Casgrain, l'hon. Hector Perreault et Mme Perreault; l'hon. Henri Girard et Mme Girard; l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, et Mme Laferté; l'hon. Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative, et Mme Bissonnette; l'hon. sénateur et Mme George-P. Graham.

MM. L.-P. Lizotte, député fédéral de Kamouraska; T.-A. Fontaine, député de St-Hyacinthe-Baroeuf; J.-H. Leduc, député de Shefford; J.-A. Poirier, député de Bonaventure; Edouard Lacroix, député de Beauce; Jean-François Pouliot, député de Témiscouata; M. et Mme Valmore Bienvénu, Georges Caron, député provincial de Maisonneuve; Rosario Messier, représentant commercial de la province à Ottawa, etc.

Le très hon. Mackenzie King continue à recevoir de partout des messages de condoléances.

M. J.-A. Parent, président de l'Association libérale Montréal-Verdun-Ville-La-Salle, a envoyé le télogramme suivant:

Ottawa, 26 nov., 1941

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Armand Fortier, de Montréal, président du Collège des chirurgiens-dents:

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Georges Dansey, et Mme Dansey; l'hon. Léon Casgrain et Mme Casgrain; l'hon. Hector Perreault et Mme Perreault; l'hon. Henri Girard et Mme Girard; l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, et Mme Laferté; l'hon. Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative, et Mme Bissonnette; l'hon. sénateur et Mme George-P. Graham.

Le très hon. Mackenzie King continue à recevoir de partout des messages de condoléances.

M. J.-A. Parent, président de l'Association libérale Montréal-Verdun-Ville-La-Salle, a envoyé le télogramme suivant:

Ottawa, 26 nov., 1941

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Armand Fortier, de Montréal, président du Collège des chirurgiens-dents:

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Georges Dansey, et Mme Dansey; l'hon. Léon Casgrain et Mme Casgrain; l'hon. Hector Perreault et Mme Perreault; l'hon. Henri Girard et Mme Girard; l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, et Mme Laferté; l'hon. Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative, et Mme Bissonnette; l'hon. sénateur et Mme George-P. Graham.

Le très hon. Mackenzie King continue à recevoir de partout des messages de condoléances.

M. J.-A. Parent, président de l'Association libérale Montréal-Verdun-Ville-La-Salle, a envoyé le télogramme suivant:

Ottawa, 26 nov., 1941

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Armand Fortier, de Montréal, président du Collège des chirurgiens-dents:

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Georges Dansey, et Mme Dansey; l'hon. Léon Casgrain et Mme Casgrain; l'hon. Hector Perreault et Mme Perreault; l'hon. Henri Girard et Mme Girard; l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, et Mme Laferté; l'hon. Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative, et Mme Bissonnette; l'hon. sénateur et Mme George-P. Graham.

Le très hon. Mackenzie King continue à recevoir de partout des messages de condoléances.

M. J.-A. Parent, président de l'Association libérale Montréal-Verdun-Ville-La-Salle, a envoyé le télogramme suivant:

Ottawa, 26 nov., 1941

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Armand Fortier, de Montréal, président du Collège des chirurgiens-dents:

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Georges Dansey, et Mme Dansey; l'hon. Léon Casgrain et Mme Casgrain; l'hon. Hector Perreault et Mme Perreault; l'hon. Henri Girard et Mme Girard; l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, et Mme Laferté; l'hon. Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative, et Mme Bissonnette; l'hon. sénateur et Mme George-P. Graham.

Le très hon. Mackenzie King continue à recevoir de partout des messages de condoléances.

M. J.-A. Parent, président de l'Association libérale Montréal-Verdun-Ville-La-Salle, a envoyé le télogramme suivant:

Ottawa, 26 nov., 1941

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Armand Fortier, de Montréal, président du Collège des chirurgiens-dents:

"Le Collège des chirurgiens-dents de la province de Québec se joint au reste de la nation pour déplorer la perte pour nous d'un précieux collaborateur et pour nous d'un digne représentant."

Le Dr Georges